



UNION DES COMMUNES
VAUDOISES
Avenue de Lavaux 35
Case postale 481
1009 PULLY

Tél.: 021-728 63 13
Fax: 021-728 63 47

Service des forêts, de la faune et de
la nature
Monsieur le Chef de service
Cornelis NEET
Chemin de la Vulliette 4
Le Châlet-à-Gobet
1014 Lausanne

Pully, le 3 novembre 2010

Réf : Catherine Losey-Burri
Affaire suivie par : Brigitte Dind
Tél. direct : 021 557 81 32

Modification de la loi fédérale sur les forêts. Initiative parlementaire "flexibilisation de la politique forestière en matière de surface".

Monsieur le Chef de service,

L'avant-projet cité en titre, soumis aux communes membres de notre association, n'a pas suscité de remarque particulière.

L'assouplissement des règles relatives à la compensation du défrichement dans les régions où l'aire forestière augmente, ainsi que la possibilité de supprimer la notion dynamique de la forêt sont des modifications bienvenues.

Vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous adressons, Monsieur le Chef de service, nos salutations les meilleures.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES

La secrétaire générale :

Brigitte Dind

Copie: M. Yvan Tardy, Président de l'UCV